



ACTION HUMAINE

POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE

AU SENEGAL

B.P.21395 DAKAR- PONTY /SENEGAL.
Tél. : 221 33 827 96 25/Phone Mobile : 221 77 633 04 76
E-mail: ahdis2@orange.sn / Site web : www.ahdis.org

Déclaration de l'ONG Action humaine pour le développement intégré au Sénégal (AHDIS) sur les besoins urgents de la diaspora sénégalaise aux Etats-Unis

(Dakar, le 8 octobre 2025) - Cette déclaration est fondée sur un diagnostic réalisé en septembre 2025 à travers des conversations approfondies avec des membres de la diaspora sénégalaise résidant aux États-Unis. Ces échanges, menés par l'ONG AHDIS, ont permis de recenser les difficultés sociales, sanitaires, juridiques et politiques rencontrées par nos compatriotes, ainsi que leurs attentes à l'égard de l'État sénégalais. La collecte d'informations a été effectuée au cours d'entretiens directs, offrant un éclairage concret sur les défis quotidiens de notre diaspora. Elle s'inscrit également dans le contexte plus large des rencontres et échanges récents entre les autorités sénégalaises et la diaspora, au cours desquels la place centrale de la diaspora dans le développement national a été réaffirmée.

Ainsi, l'ONG Action humaine pour le développement intégré au Sénégal (AHDIS) prend la parole pour exprimer ses préoccupations et attentes concernant la situation de la diaspora sénégalaise aux États-Unis. Cette diaspora joue un rôle fondamental dans le développement économique, social et culturel de notre pays, à travers ses contributions financières, son engagement citoyen et ses nombreuses initiatives communautaires. Sa valeur ajoutée à la nation est considérable, mais elle nécessite des politiques publiques concrètes et inclusives de la part de l'État du Sénégal.

1. Accompagnement social et sécuritaire renforcé

L'État doit mettre en place des programmes d'assistance sociale et de sécurité sociale adaptés aux réalités spécifiques de la diaspora, notamment en assurant une meilleure couverture sanitaire et des mécanismes de soutien pour les familles vulnérables. La création d'un fonds d'urgence destiné à faire face aux maladies, accidents ou décès constitue une nécessité urgente.

2. Assistance judiciaire équitable

La communauté sénégalaise aux États-Unis est confrontée à de nombreux défis juridiques relatifs à l'immigration, au droit du travail et aux cas de discrimination. L'État doit faciliter un accès à l'assistance judiciaire en mobilisant des conseillers juridiques, équitables des avocats partenaires, et en mettant en place un fonds de soutien judiciaire. La création d'un bureau d'assistance légale rattaché au consulat serait une solution durable pour protéger les droits des ressortissants et éviter que les ONG ou associations communautaires ne portent seules cette charge.

3. Soutien aux associations de la diaspora

Les associations sénégalaises aux États-Unis jouent un rôle essentiel dans l'encadrement social et la solidarité. L'État doit reconnaître et renforcer ce rôle par un soutien institutionnel, financier et

logistique transparent et régulier. Un cadre formalisé de partenariat avec ces associations est indispensable pour renforcer leur efficacité sociale, culturelle et économique.

4. Représentation politique légitime

La diaspora sénégalaise, force vive de la nation, mérite une véritable représentation politique accumulée au sein de l'Assemblée nationale, du gouvernement et des instances décisionnelles. Cette représentation doit être efficace et refléter les préoccupations et droits des Sénégalais établis à l'étranger, au-delà de la seule question des envois de fonds. Il est urgent de garantir une place légitime et proportionnelle à la diaspora dans la vie politique nationale.

En conclusion, l'ONG AHDIS appelle les autorités compétentes à inscrire la diaspora au cœur de l'action gouvernementale, en traduisant les discours en politiques publiques concrètes, inclusives et respectueuses de ses besoins spécifiques. Nous exigeons des réponses claires, des actions concrètes et une reconnaissance réelle des sacrifices et contributions de nos compatriotes vivant à l'étranger. La sécurité, la dignité et le bien-être de chaque Sénégalais à l'étranger doivent devenir une priorité nationale.

Le Président

Amacodou DIOUF

Tél. +221 77 633 04 76